

# MASTER 2 SCIENCES SOCIALES / LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS ET LES DISCRIMINATIONS DANS LE TRAVAIL ET L'EMPLOI (LUCIDITE)

· MASTER 2 SCIENCES SOCIALES / LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS ET LES DISCRIMINATIONS DANS LE TRAVAIL ET L'EMPLOI (LUCIDITE)

**Le parcours LuCIDiTE s'inscrit dans le sillage de l'actuel parcours « Inégalités Discriminations » tout en affirmant plus nettement son affiliation aux sciences sociales et son ambition d'éclairer les mécanismes producteurs d'inégalités**

## Présentation

Le parcours LuCIDiTE s'inscrit dans le sillage de l'actuel parcours « Inégalités Discriminations » tout en affirmant plus nettement son affiliation aux sciences sociales et son ambition d'éclairer les mécanismes producteurs d'inégalités et de discriminations dans le travail, l'emploi et l'accès aux droits. Son rattachement à la mention Sciences sociales vise à permettre aux étudiant·es de mieux saisir le caractère multi-dimensionnel de ces phénomènes, qui sont aussi analysés au prisme du droit et de l'ergonomie grâce aux ressources offertes par l'IETL (Institut d'Études du Travail de Lyon). La pédagogie mise en œuvre et l'intervention de professionnel·les leur offrent une prise directe avec le type d'actions qu'il est possible de déployer dans les administrations d'État, les entreprises et les associations pour faire vivre la promotion de l'égalité dans le travail et l'emploi. Enfin, le réseau étendu de partenaires du parcours donne aux étudiant·es une visibilité de leur possible devenir professionnel tout en leur ouvrant un ensemble de perspectives d'insertion.

## spécificités

La formation comprend un stage obligatoire dont la durée minimum est de 3 mois (environ 462 heures), à réaliser entre les mois de mars et août de l'année universitaire.

## Candidature

### Modalités de candidature

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#) selon le [calendrier de candidature](#)

## Infos clés et site web

### Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

### Public

#### Public ciblé

Les candidat·es doivent en priorité être titulaires du M1 LuCIDiTE ou bien d'un Master 1 en sciences sociales et pouvoir justifier d'un dossier/projet en adéquation avec la formation.

### Responsable(s) de la formation

[Sylvie MONCHATRE](#) -  
Responsable du parcours  
[Soline BLANCHARD](#) -  
Responsable d'année

### Contact secrétariat

[Florence CERUTTI](#)  
04 78 69 72 91

### Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus la contribution Vie

- pour les étudiant.es non inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les étudiant.es inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les candidat.es de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)
- pour les étudiant.es non européen.nes qui résident en France ou dans un pays non équipé de Campus France (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)

Pour les étudiant.es non européen.nes qui résident dans un pays équipé de Campus France : la procédure CEF/Campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays

Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).

## Et après ?

### Activités visées / compétences attestées

Les étudiant.es sont capables d'analyser les évolutions des dispositions législatives, des politiques publiques et managériales, et des mesures liées à la lutte contre les inégalités et les discriminations pour en tirer des éléments de diagnostic.

Ils et elles maîtrisent la littérature scientifique pour la rédaction d'états de l'art ou de notes de synthèse relevant des problématiques du genre, des inégalités et des discriminations dans les domaines du travail, de l'emploi et de l'accès aux droits.

Ils et elles savent identifier, dans une perspective de recherche ou d'intervention, les enjeux associés aux points de vue des différents acteurs en présence pour faciliter la création d'espaces de dialogue et la production d'une intelligibilité collective des problèmes soulevés par les inégalités et les discriminations.

### Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

Métiers des études et de la recherche du secteur public, parapublic ou privé : chargé-es d'études, de recherche ou de projet, dans les trois fonctions publiques (fonction publique d'État, territoriale et hospitalière), dans les observatoires régionaux (OREF, etc.), les observatoires de branches professionnelles, etc.

Métiers de la gestion des ressources humaines et de l'administration dans tout type d'organisations (responsables diversité, chargé-es de recrutement, responsables formation, responsables de projet, etc.)

Métiers de la formation et de l'accompagnement à la recherche d'emploi chez les opérateurs publics ou privés de placement (Pôle emploi, missions locales, organismes de formation, etc.)

Métiers du conseil et de l'intervention dans les cabinets d'expertise en santé au travail ou risques professionnels intervenant auprès des Comités sociaux et économiques (CSE), et dans les cabinets de conseil en management et organisation du travail.

Métiers de la formation en reconversion professionnelle, santé au travail, prévention des risques professionnels dans les entreprises, intermédiaires de l'emploi ou tout autre type d'organisation.